



ACCREDITATION PRESSE / PHOTOGRAPHE 2013

19ème rallye régional de Matour 20 et 21 juillet 2013

REGLEMENT

- 1 - Tout détenteur d'une accréditation presse FIA ou FFSA a droit à une accréditation sur simple renvoi de cette demande à Rallyes puissance 5.
- 2 - Toute autre demande devra être accompagnée d'une lettre justificative de la part de la rédaction en chef ou de la direction du média (tamponnée par celle-ci).
- 3 - Les journalistes "Free Lance" devront prouver qu'ils travaillent véritablement dans le cadre de cette compétition (coupures de presse ou justificatifs).
- 4 - La signature de ce formulaire implique que le requérant est bénéficiaire d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accident couvrant son activité durant le 19ème Rallye Régional de Matour. De ce fait, il décharge de toute responsabilité les organisateurs de la manifestation.
- 5 - L'organisateur délivrera au maximum une plaque "Presse" voiture et deux accréditations par demande, sous réserve de la justification du travail de la deuxième personne. Exception à cette règle sera faite pour les équipes de télévision et de radio (joindre à la demande la liste des personnes à accréditer avec leurs fonctions respectives).
- 6 - L'organisateur se réserve le droit de refuser une accréditation sans en donner la raison.
- 7 - Les plaques "Presse" pour voitures et les laissez-passer seront distribués à l'Accueil Presse, le samedi 20 juillet 2013 de 8 h 00 à 11 h 00 par le chargé des relations avec la presse à la maison des associations le bourg 71520 Matour.
- 8 - Ces conditions font partie intégrante de la demande d'accréditation. Toute demande incomplète ou non signée ne sera pas prise en considération, sans

préavis.

9 - Le port de la chasuble siglée "MEDIA" et du badge "PRESSE" de l'épreuve sont obligatoires pour pouvoir accéder à certaines zones interdites au public, notamment dans les épreuves spéciales. Les commissaires auront des consignes très strictes à ce sujet. Toute personne ne portant pas cette chasuble de manière bien visible se verra expulser hors des zones mentionnées. Tout demandeur d' accréditation devra obligatoirement présenter sa chasuble " MEDIA " lorsqu'il viendra retirer son badge.

DEMANDE

Je soussigné : Nom : Prénom :
Société/Magazine/site internet:

Demande à Rallyes puissance 5 de me fournir une accréditation presse pour le 19ème Rallye Régional de Matour les 20 et 21 Juillet 2013

Je déclare :

- Avoir pris connaissance du présent règlement.
- Que ma demande est conforme à ce règlement.
- Que je m'engage à respecter ce règlement.

Visa

[Relation presse rallyes puissance 5 Mr Dufraigne Michael 06.51.35.16.07](mailto:Relation.presse.rallyes.puissance.5@Mr.Dufraigne.Michael.06.51.35.16.07)